Informations de base

2022/2893(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Règles relatives aux paiements directs en faveur des agriculteurs au titre des régimes de soutien relevant de la politique agricole commune et modifiant l'annexe X. Abrogation du règlement délégué (UE) n° 639/2014 Complétant 2011/0280(COD) **Subject** 3.10.14 Soutien aux producteurs, primes et aides agricoles	

Acteurs principaux

	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
Parlement européen	AGRI Agriculture et développement rural		

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
17/10/2022	Publication du document de base non-législatif	C(2022)07247	
17/10/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
19/10/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
05/01/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2022/2893(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2011/0280(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	AGRI/9/10333

Portail de documentation

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé

Document de base non législatif	C(2022)07247	17/10/2022	